

66%

des personnes en situation de handicap sont confrontées à des difficultés d'accès aux soins, selon une enquête IFOP pour APF France handicap (2022).



→ **Améliorez l'accès aux soins**

des personnes à besoins spécifiques :

**Inscrivez-vous sur
l'Annuaire de l'Accessibilité**
des cabinets médicaux
et paramédicaux !

Un outil pour toutes les personnes à besoins spécifiques : personnes en situation de handicap (**moteur, visuel, auditif, intellectuel, TSA, cognitif, psychique**), en perte d'autonomie, obèses et/ou allophones.



Santé.fr

Je suis **professionnel de santé,**
3 bonnes raisons de m'inscrire



sur l'annuaire Santé.fr de l'accessibilité des cabinets :

- **Je valorise** mon cabinet et découvre des gestes simples pour améliorer son accessibilité universelle pour tous les types de handicap et toutes les personnes à besoins spécifiques.
- **Je gagne du temps** en proposant une **prise en charge adaptée** à mes patients, je réoriente et identifie les autres professionnels de santé accessibles autour de moi.
- Je contribue à **l'amélioration de l'état de santé** de plus de 12 millions de personnes en situation de handicap.

Seul vous, muni de votre CPS, **pouvez renseigner** et modifier les informations répertoriées dans l'Annuaire, en remplissant le formulaire en **5 à 10 minutes maximum !**

Ensemble, construisons l'Annuaire de l'Accessibilité des cabinets !



Enregistrez-vous
dès maintenant sur :
www.sante.fr

